

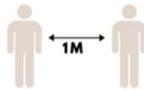
Protocole sanitaire



Cours du Parnasse

au Théâtre de la Roële – Villers-lès-Nancy

En raison de la crise sanitaire liée au Coronavirus, et pour le bon déroulement de l'année universitaire, nous nous devons de respecter quelques mesures sanitaires. Le Parnasse est en relation avec les services de la Préfecture-54.

1. La salle de cours sera **aérée 20 minutes** en amont et après le cours. Les **tables seront nettoyées avec une solution désinfectante** avant et après le cours par *Le Parnasse*.
2. Merci **d'arriver 10 minutes maximum** en avance pour éviter une surcharge inutile de la salle de cours (*tout le matériel sera mis en place en amont*). Il est demandé de respecter – au maximum – la distanciation sociale durant vos déplacements. 
3. Le **port du masque** est obligatoire durant les cours, même si la distanciation sociale sera respectée dans la salle (2 personnes par table, tables espacées). 
4. Pour une meilleure oralité tout en préservant les gestes barrières, **je porterai une visière** durant les cours. 
5. Il est également obligatoire de **se laver les mains avec du gel hydroalcoolique**, offert à l'entrée de la salle de cours. 
6. **L'accès aux toilettes est maintenu** mais il est demandé de **nettoyer avec une lingette désinfectante** – fournie – la robinetterie et les zones qui ont été en contact (poignées de porte, etc.).
7. A la différence des années passées, *Le Parnasse* ne pourra fournir le thé pour éviter au maximum les contacts physiques (passation des tasses, etc.).
8. Si un confinement (même partiel) devait avoir lieu, les cours seraient donnés durant la période imposée par voie numérique (audio ou vidéo). 

Ces quelques mesures permettront d'apprécier encore mieux ces sorties culturelles qui ont tant manquées durant ces mois de confinement...



En signant ce document vous vous engagez à respecter ces points durant la période « Covid ».

Fait à : _____

NOM Prénom : _____

Le : _____

Signature précédée de la mention

« Lu et approuvé » :

